

le Magazine du SIS 68



OPÉRATIONNEL



Aide humanitaire en Turquie :
Témoignage des personnels de
santé engagés
P. 7-9

LA VIE DU SIS

JNSP 2023

P. 3



VOLONTARIAT

Un plan d'action
pour le volontariat

P. 13-14

PORTRAITS

Deux volontaires du
service civique **P. 15-17**



ÉDITORIAL

Une indispensable synergie entre tous les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin pour faire face aux nouveaux défis.

Les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin sont une véritable « force des secours », sur laquelle chacun sait pouvoir compter. Ils sont reconnus et appréciés par toute la population. Au quotidien, à toute heure du jour et de la nuit, dans les quartiers comme dans les plus petits villages, ils sont présents et apportent partout des secours de proximité, rapides, efficaces et appréciés. Ils sont intervenus ainsi près de 48 000 fois l'an dernier.

En capacité de monter rapidement en puissance, ils peuvent répondre à des situations complexes et d'envergure. Comme, par exemple, lors du récent feu de décharge sauvage sur plus de 2000 m² qui a fait rage à Colmar le dimanche 18 juin dernier : un dispositif de 177 soldats du feu provenant de tout le département a permis de venir à bout du sinistre en quelques heures. Ou lors du dernier phénomène climatique, le 22 juin : 134 interventions en quelques heures suite aux violents orages qui ont frappé le secteur de Saint-Louis.

Plus encore, les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin ont toujours répondu présents dans les situations les plus exceptionnelles : en première ligne lors de la crise sanitaire, mobilisés en renfort sur les terribles feux de forêts de l'été dernier, ou encore engagés dans le centre de la France suite à des événements climatiques désastreux, leur capacité de réaction est remarquable.

Cependant, de nouveaux défis nous attendent et nous devons tous ensemble les relever. Tout d'abord les effets du dérèglement climatique avec ses conséquences qui se feront ressentir de manière croissante dans notre travail quotidien. Les incendies de forêt vont augmenter en fréquence et en intensité, et les massifs forestiers du département ne seront plus épargnés. En corollaire, les tempêtes ou les inondations seront de plus en plus fréquentes et violentes. Nous devons donc nous préparer intensivement à ces nouvelles menaces. Un travail sans précédent a déjà été engagé pour améliorer notre résilience dans la lutte contre les feux de forêts et d'espaces naturels.

Mais la réponse ne sera possible que grâce aux femmes et aux hommes engagés qui constituent l'ossature de notre système de secours haut-rhinois : sapeurs-pompiers volontaires et sapeurs-pompiers professionnels intervenant en toute complémentarité, personnels administratifs et techniques indispensables en back-office, sans oublier



nos bénévoles de l'équipe de soutien et d'appui logistique (ESAL), toujours en appui.

Dans cet écosystème, le volontariat haut-rhinois tient, nous le savons tous, une place particulière mais essentielle. Toutefois, l'engagement volontaire haut-rhinois montre certains signes de fragilité : lente érosion des effectifs, fidélisation insuffisante et disponibilité en journée de plus en plus rare.

C'est pour ces raisons que les premières assises du volontariat ont été organisées en fin d'année dernière. Comme vous pourrez le lire dans ce magazine, cet essai sera transformé sous la forme d'un plan d'action, validé par les élus, et qui sera progressivement déployé dans les mois à venir.

Si je ne devais retenir qu'une seule mesure parmi toutes celles à venir, c'est celle de renforcer encore plus la synergie entre les sapeurs-pompiers de nos nombreux corps de première intervention communaux ou intercommunaux avec les sapeurs-pompiers du corps départemental. Pour répondre à nos défis, nous avons besoin de tout notre potentiel.

La révision du Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR), dont les travaux ont commencé et qui est l'un de nos grands chantiers de l'année 2023, permettra d'ajuster notre organisation au plus près des nouveaux enjeux et de la gestion des nouveaux risques.

Nos réponses devront concrètement mettre en œuvre de nouvelles synergies entre tous les acteurs, car chacun doit avoir sa place dans le dispositif qui consiste à protéger des risques de la vie courante nos concitoyens sur nos territoires.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un très bel été, prenez du plaisir à découvrir, au fil de ces pages, toute la richesse de notre bel établissement public, le SIS 68 !!!

Bien à vous,

**Colonel hors classe
Patrice GERBER**

Le Magazine du SIS 68 - N° 11 - Juillet 2023

Revue du service d'incendie et de secours du Haut-Rhin, 7, avenue Joseph-Rey, 68027 Colmar cedex.

Directeur de la publication : M. Frédéric Biery, Président du conseil d'administration du SIS 68.

Directeur de la rédaction : Colonel hors classe Patrice Gerber. **Comité de rédaction :** Membres du CODIR.

Coordination : Justine Fuhrer - service communication du SIS 68. **Ont contribué à ce numéro :** Mcne Laurent Bernhard ; Lcl Alain Bettinger ; Nathalie Boucard ; Elise Cartailleur-Kümmel ; Mcd Claire Danner ; Mcne Nicolas Delmas ; IP Rémi Dumon ; Justine Fuhrer ; Cdt Bertrand Ley ; Adc Loïc Lonchambon ; Lcl Christophe Marchal ; Cne Romain Pichon ; Cdt Frédéric Roth ; Clara Schaeffer ; Mcne Charles Tacquard ; Stéphanie Tomé, Mcl Fabien Trabold ; Jean-Louis Vuillequez. **Photographies et illustrations :** Christian Ballard ; Maxence Ferrah ; Norbert Finck ; Justine Fuhrer ; Olivia Giroir ; Nicolas Mathieu ; Thomas Schmitte ; Sarah Stinner ; personnels ESCRIM.

Mise en page et impression : Freppel Imprimeur, Wintzenheim  **Tirage :** 1700 exemplaires.



RETOUR SUR LA JOURNÉE NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS

Samedi 24 juin à Colmar

La Journée nationale des sapeurs-pompiers (JNSP) a été célébrée le samedi 24 juin 2023 à Colmar. A cette occasion les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin étaient réunis pour une journée marquée par plusieurs temps forts.

1. Le carrefour de sensibilisation à l'identification, la prévention et la lutte contre les comportements déviants pour les animateurs et responsables des sections de JSP.

Organisée conjointement par le SIS 68 (Service d'incendie et de secours du Haut-Rhin) et l'UDSP 68 (Union départementale des sapeurs-pompiers), cette journée a débuté dès 9h à l'amphithéâtre de la Direction du SIS 68, avec un carrefour de sensibilisation à l'identification, la prévention et la lutte contre les comportements déviants, coanimé par le pôle « Santé, sécurité et qualité de vie en Service du SIS 68 » et deux gendarmes du réseau des référents égalité et diversité de la gendarmerie nationale.

Cet atelier était destiné aux animateurs et responsables des sections de JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) de tout le département. Il a permis aux participants d'échanger autour de thématiques importantes et complexes telles que le harcèlement, la discrimination et les violences psychologiques, physiques et sexuelles. Les animateurs JSP ont pu repartir dans leurs sections respectives avec quelques outils et des bonnes pratiques pour prévenir et agir contre les comportements déviants.



2. L'Assemblée générale de l'UDSP 68

En début d'après-midi l'UDSP 68 a tenu son assemblée générale annuelle, présidée par le Lieutenant-colonel Martin KLEIN, en salle Schœlcher à la Préfecture du Haut-Rhin. Outre les travaux statutaires, elle a permis d'accueillir et d'échanger avec plusieurs personnalités. Notamment le colonel hors classe Patrice Gerber, Chef de corps et DDSIS ; M. Frédéric Bierry, président du conseil d'administration du SIS 68 ; le Préfet du Haut-Rhin, M. Louis Laugier et Madame la sénatrice Patricia Schillinger.

A la fin de l'assemblée générale, Monsieur le préfet a remis la médaille d'honneur du travail pour 40 années de service à Madame Valérie SCHMITT, Assistante de direction de l'UDSP 68 depuis 2015, appréciée et reconnue pour son implication et la qualité de son travail au service des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin.



3. La cérémonie départementale de la JNSP 68

En fin d'après-midi, sous un beau soleil estival, une cérémonie protocolaire, sur la place Rapp, a clôturé cette journée de façon solennelle, avec un hommage aux 9 sapeurs-pompiers de France morts en service depuis la précédente journée nationale, en juin 2022. Après l'appel de leurs noms, trois gerbes ont été déposées en leur mémoire par le colonel Gerber et le lieutenant-colonel Martin Klein, président de l'USDP 68 ; le président Bierry ; le préfet Laugier. Ce dernier a également donné lecture du message adressé à cette occasion à tous les sapeurs-pompiers de France par le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, exprimant la considération et l'estime de la Nation pour les sapeurs-pompiers :

« La journée nationale des sapeurs-pompiers est l'occasion de redire plus solennellement que d'habitude la reconnaissance, la considération et l'estime que vous porte la France. Pas une journée ne se passe sans que



les Français n'éprouvent très directement ce qu'ils vous doivent. Pas un jour sans qu'une personne ne soit sauvée, soignée, secourue. Sans qu'une maison ne soit protégée des flammes ou des ondes. Sans que des forêts ne soient par vous préservées – et c'est important, aussi, parce que l'environnement est notre bien le plus commun et le plus précieux. Il n'est pas, pour autant, de jour qui passe sans que vous ne risquiez votre vie. »

La cérémonie était rehaussée par les musiciens de la fanfare d'Ostheim associée à d'autres formations du secteur de Colmar.

De nombreuses récompenses et promotions ont été remises à des sapeurs-pompiers haut-rhinois méritants à cette occasion :

Monsieur le Préfet a notamment remis les insignes de chevalier de l'ordre national du mérite au Colonel hors classe Patrice GERBER, Chef de corps et directeur départemental.



Le préfet a salué la carrière exemplaire et méritante du Colonel et l'a remercié pour son investissement quotidien à ses côtés.

Le DDSIS a redit toute sa reconnaissance à ses collègues et amis sapeurs-pompiers et personnels des équipes de soutien, avec lesquels il partage cette distinction « qui est aussi la vôtre ».

Médaille d'Honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels, échelon vermeil :

- Commandant honoraire Christian SCHERRER

Médaille d'Honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels, échelon argent :

- Lieutenant-Colonel Guillaume TURCI

- Infirmier Alexandre HENON-HILAIRE
- Lieutenant Lionel MAHLER
- Adjudant-chef Fernand BOEGLIN
- Adjudant-chef Christian LESAGE
- Adjudant-chef Loïc LONCHAMBON
- Adjudant-chef Patrick MEYER
- Adjudant Germain WALTER

Médaille d'honneur pour acte de courage et dévouement, échelon bronze :

- Adjudant-chef Fabrice BURGEL
- Sergent-chef Frédéric BOLTZ

Lettre de félicitations pour acte de courage et dévouement :

- Caporal Jean GALLER

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour 40 années de service, échelon grand-or :

- Lieutenant-Colonel Alain BETTINGER

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour 30 années de service, échelon or :

- Médecin-Commandant Jean-Michel SAGER
- Médecin-Capitaine Edmond KALTENBACH
- Capitaine Pierre WITTMER
- Infirmier Alain SIRY

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour 20 années de service, échelon argent :

- Lieutenant Arnaud GRAPIN

Médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif :

- Lieutenant Jean MULLER

Promotion :

Le Lieutenant Denis RICHERT a quitté le service actif après 48 années de service. A cette occasion il a été promu au grade de Capitaine honoraire.

Médailles de l'UDSP 68 :

Médaille de l'union régionale, échelon vermeil :

- Commandant Jacky WALTER
- Capitaine Antoine SCHLEGEL
- Adjudant Thierry KLEIN

Médaille de l'union régionale, échelon argent :

- Adjudant Laurent DEVEILLE
- Sergent-chef Lionel BOIGEOL

Médaille départementale des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin :

- Adjudant-chef Philippe STOFFEL et son chien FIDJY
- Sergent-chef Jérémy BENETTI et son chien ODIN.



LE PÔLE SSQVS : SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE EN SERVICE

Le domaine de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie en service (SSQVS) est un enjeu majeur au sein de toutes les collectivités. La direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, a lancé, fin 2018, un plan d'action SSQVS pour les années 2019-2023.

Le SIS 68 dispose d'un pôle SSQVS s'appuyant sur plusieurs services ou composantes dans le domaine de l'hygiène et la sécurité, la médecine de prévention, l'appui psychologique, le guichet social et les activités physiques. Le capitaine Romain PICHON, coordonnateur du pôle SSQVS, est chargé de fédérer ces composantes et de structurer les activités du pôle.

LE SERVICE HYGIENE ET SECURITE (responsable : Elise Cartailier-Kümmel, ingénieur principal)

Le service hygiène et sécurité du SIS68 a été créé dès 2007. Il est rattaché à la direction générale depuis 2017 et a pour vocation première de contribuer à la définition, la mise en œuvre et le suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Il procède à l'évaluation des risques dans les différentes structures, actualise le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP), élabore notamment le programme annuel de prévention, coordonne et déploie les actions retenues.

Le service hygiène et sécurité du SIS s'appuie sur un réseau de 13 assistants de prévention, SPP,

SPV et PATS. Il anime la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (FSSSCT), dont il propose l'ordre du jour des réunions et prépare les dossiers. Certains dossiers sont également présentés au Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCDSPV).

En cas d'accident ou incident remarquable, des enquêtes sont menées. Ces analyses, assorties d'actions correctives et préventives sont exposées en instance.

LE SERVICE D'APPUI PSYCHOLOGIQUE

(responsable : Stéphanie TOME, psychologue clinicienne)

Le pôle SSQVS comporte également une composante de prévention et de soutien psychologique.

Afin de préserver la santé de ses personnels et de limiter les risques psychologiques, le SIS 68 s'est doté d'un poste de psychologue clinicien à temps plein en 2020. Un service d'appui psychologique, rattaché à la sous-commission santé, a ainsi été mis en place, avec 2 entités en son sein :

- le bureau « soutien psychologique et ressource pour les intervenants » (ESPRI) », composé de la psychologue statutaire, de psychologues volontaires et d'infirmiers, chargés du soutien psychologique des intervenants en opération.

- le bureau « accompagnement et prévention des risques psychologiques en service » composé de la psychologue statutaire et de psychologues volontaires, chargés d'apporter leur expertise dans le conseil, l'orientation et l'accompagnement des personnels face aux problématiques psycho-sociales en lien avec leur activité. Cette entité contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions dans le cadre de la prévention des RPS et de l'amélioration de la QVS.

LE GUICHET SOCIAL (responsable : Virginie Martinez Munoz, Assistante de Service Social)

Soucieux d'améliorer l'accompagnement social de ses agents, le SIS 68 a mis en place, dès octobre 2010, un guichet social. Il s'agit avant tout d'un lieu d'écoute neutre, d'expression, d'analyse et surtout d'action pour bâtir des solutions, où chaque SPP, SPV, du corps départemental et des corps communaux, et chaque PATS peut évoquer sa situation professionnelle et personnelle, toute difficulté rencontrée, quelle qu'en soit sa nature : familiale, santé, finances, logement, séparation, décès, etc.

Le guichet social, avec son interlocuteur unique, facilite la coordination des partenaires internes et externes, pour une aide et un accompagnement adaptés à la personne et à la situation.

Ce service est assuré dans le cadre d'un contrat avec un partenaire extérieur, Alsace Service, spécialisé dans les prestations sociales en entreprise.

L'Assistante de Service Social, soumise au secret professionnel, joue un rôle facilitateur de liens entre les demandeurs et les divers acteurs : administration, services divers, partenaires externes, mais aussi internes au SIS 68, voire autres personnes impliquées.

LES ACTIVITES PHYSIQUES (responsable : Adjudant-chef Loïc LONCHAMBON)

Courir, porter, sauter, dégager, soulever, retenir, tracter, pousser, endurer... La liste des actions contraignantes réalisées par les sapeurs-pompiers durant leurs missions est longue.

Les contraintes physiologiques, techniques et psychologiques d'un environnement dangereux ou un contexte de souffrance sont autant de raisons de l'implication de la filière de l'Encadrement des Activités Physiques (EAP) au sein du Pôle SSQVS.

Les activités physiques sont un formidable outil de préservation et d'optimisation du potentiel opérationnel des agents. C'est dans ce cadre préventif que les EAP planifient et encadrent des séances collectives

d'activité physique au sein des casernes. 1400 heures ont été comptabilisées dans les centres en 2022.

La réalisation des épreuves des indicateurs de la condition physique (ICP) réglementaires est aussi planifiée tous les ans.

L'objectif est que chaque sapeur-pompier du SIS 68 dispose d'un équipement de protection individuelle efficace, ajustable et pérenne : la condition physique.





La ville de Gölbaşı
après le tremblement
de terre.

AIDE HUMANITAIRE

TREMBLEMENT DE TERRE EN TURQUIE: LES PERSONNELS DE SANTÉ DU SIS 68 ENGAGÉS PAR L'ESCRIM TÉMOIGNENT

Le 6 février 2023, deux séismes de forte intensité ont eu lieu à quelques heures d'intervalle dans le centre-Sud de la Turquie. La catastrophe a fait plus de 50 000 morts en Turquie et en Syrie.

L'hôpital de sécurité civile français (ESCRIM), comprenant 90 personnels, a été déployé à Gölbaşı (50 000 habitants) du 12 février au 12 mars.

Pour le SIS 68, se sont engagés chacun pour une durée de 15 jours les médecins-capitaines Mathilde SALB (anesthésiste-réanimatrice), Laurent BERNHARD (chirurgien) et l'Infirmier-lieutenant Rémi DUMONT. La relève a été assurée par les médecins-capitaines Nicolas DELMAS (urgentiste) et Charles TACQUARD (anesthésiste-réanimateur).

Le MCNE Nicolas DELMAS,
médecin urgentiste

“ Après un rapide trajet nous rejoignons l'équipe descendante sur place pour un rapide tuilage sur le fonctionnement du camp et de l'hôpital avant une première garde.

Je prends mon poste à 20 h et me plonge dans ce qui sera une grande expérience médicale et de vie. Les consultations, urgentes ou non, seront toutes des petits moments de partage et de récits intimes. Les patients ont vécu l'indicible, la peur, les blessures, la perte de membres de leur famille. Ils vivent tous sous tente, dans le froid, la promiscuité et l'angoisse d'une réplique. Cependant aucun ne se plaint, tous attendent leur tour et nous remercient pour les médicaments et les soins apportés. Il y a une forme de pudeur dans la douleur, de dignité dans le malheur que je n'oublierai pas.

En fin de mission l'hôpital de la ville ré-ouvre ses portes avec un accès à des consultations d'urgence. Notre rôle est de rendre la main aux structures locales et de nous effacer.”



Intervention chirurgicale
au bloc opératoire.

MCNE Laurent BERNHARD, chirurgien orthopédiste et traumatologue, médecin colonel de la réserve opérationnelle du service de santé des armées.

“ Bivouaquer à 900 m d'altitude en pleine nuit en hiver n'est pas aisé. Après 48 h de manque de sommeil, de nourriture chaude et la fatigue, un cas de conscience m'a furtivement traversé l'esprit : « mourir sur place ou déserté ? ». Mais comment vivre après un abandon de poste ? Grâce à l'expertise des logisticiens, le chauffage des tentes est en marche.

Après quelques jours, 4 réflexions :

- la Turquie est un pays riche ;
- de nombreux habitants valides et blessés ont pu fuir ;
- notre activité chirurgicale se résumait à réaliser de la petite traumatologie différée. Je rends hommage aux primo-intervenants Turcs. Ils ont été pragmatiques, immobilisant sommairement les traumatismes isolés des membres avec consigne de consulter après 10 jours quand la situation sanitaire se sera améliorée. Ce sont ces patients que nous avons pris en charge.
- dans tous séismes, la survie des polytraumatisés est faible en l'absence de soins. Ici, le froid a fait que les ensevelis n'avaient aucune chance de survie.

J'ai visité le CHU d'Adiyamen, ville détruite à 50%. Les murs sont lézardés, les plafonds tombés. Dans ce chaos, tous les services fonctionnaient, nos collègues Turcs s'y relayaient tous les 5 jours. En France, serions-nous prêts à travailler dans un établissement endommagé ?

Cette OPEX a permis de repousser mes limites grâce à l'esprit de corps de tous mes camarades militaires et civils, des hommes du rang aux officiers.

Nous sommes fiers d'avoir fait honneur aux Drapeaux Français et Européen. ”

Infirmier principal

Rémi DUMONT

“ Le lendemain du tremblement de terre, je m'organise pour partir. Ma candidature sera retenue !

Il n'aura pas fallu attendre bien longtemps après l'atterrissage pour comprendre l'ampleur du sinistre.

Après de longues heures d'attente afin de décharger le fret, nous nous rendons de nuit à Golbasi, ville située à 900m d'altitude, par -15° C. Ce froid va puiser dans nos réserves physiques et mentales.

Premier déploiement de l'ESCRIM dans des conditions hivernales, l'adaptation aura été de mise pour pallier les problèmes engendrés par ce froid intense.

L'arrivée des premiers patients nous fait prendre conscience des dégâts causés par la catastrophe.

Nous prenons initialement en charge des patients présentant des plaies et des fractures. Puis nous faisons face aux pathologies liées à une hygiène précaire des populations n'ayant pu fuir. Les conditions de survie de ces populations, regroupées dans des tentes, ne nous laissent pas indifférents.

Nous retiendrons des dizaines d'anecdotes, notamment la coupure des groupes électrogènes en pleine opération chirurgicale, qui ont démontré l'esprit de solidarité et de complémentarité à l'ESCRIM.

Face à la force de la nature, au courage des populations, on ne peut que relativiser les conditions parfois précaires de notre vie au camp.

La cohésion entre sapeurs-pompiers civils et militaires fut remarquable, gage du succès de la mission. Après 15 jours, fatigués, nous avons regagné nos domiciles, avec beaucoup d'humilité face à cette catastrophe, face à cette population marquée mais reconnaissante et résiliente. ”



Prise en charge d'une victime au bloc opératoire.

MCNE Charles TACQUARD,
médecin anesthésiste-réanimateur

“ Je vis ma première mission avec l'ESCRIM, une expérience intense et enrichissante.

Si chaque instant de cette mission restera dans ma mémoire, certains moments m'ont marqué plus particulièrement.

Je retiendrai cette impression d'humilité à notre arrivée dans une ville dévastée par le séisme : nous avons mesuré l'ampleur de cette catastrophe et l'impact qu'elle a eu sur la population.

Je retiendrai mon activité à l'ESCRIM, faite de constantes adaptations, mais toujours avec l'objectif de maintenir une qualité de soin optimale. Si la plupart des interventions réalisées étaient bénignes, les patients les plus graves ayant été transférés dans les régions

Durant la période d'activité de l'ESCRIM, 2014 consultations ont été réalisées, 24 patients ont été hospitalisés dont 3 en réanimation, 23 patients ont bénéficié d'un acte chirurgical et un patient est décédé.

Merci à nos collègues pour le travail fait ! la solidarité et l'entraide dans les moments difficiles sont dans l'ADN des sapeurs-pompiers.

limitrophes, nos interventions n'en avaient pas moins un bénéfice direct pour la population locale.

Je retiendrai l'excellente entente, notamment dans l'équipe du bloc opératoire. Partir avec l'ESCRIM c'est rencontrer un état d'esprit particulier, tourné vers l'ouverture d'esprit et l'altruisme.

Je retiendrai enfin cette incroyable structure, et les personnes qui la font vivre. Il n'était pas un jour sans que je ne m'émerveille de cet hôpital projeté à des centaines de kilomètres, monté et démonté en 24h.

Pour toutes ces raisons, je n'hésiterais pas un instant à repartir s'il le fallait ! ”



Vue d'ensemble des installations :
Base vie et hôpital.



COMMENT FONCTIONNE LE CTA-CODIS ?

Les opérateurs du Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) ont pour objectif de traiter chacun des 140 000 appels 18 annuels en moins de 2 minutes.

Ce délai est comptabilisé entre le décroché de l'appel et l'engagement des secours, soit le moment où l'alerte est transmise informatiquement au centre de secours concerné. Ce traitement de l'appel impose à l'opérateur d'obtenir, de la part du requérant, la réponse à plusieurs questions :

- 🔴 S'agit-il d'une opération de secours ? Si oui, quelle est la nature du sinistre ?
- 🔴 Où se situe l'événement ? Ce lieu est-il situé dans un secteur spécifique imposant un engagement particulier (autoroute, centre-ville historique, montagne...)?
- 🔴 Est-ce un établissement répertorié ?
- 🔴 Existe-t-il une consigne relative au lieu et/ou à la nature sinistre ?
- 🔴 La commune est-elle couverte par un corps communal ou intercommunal ? Si oui, quelle est sa catégorie ? Quels moyens peut-il engager ?

À l'issue de ce questionnement, l'opérateur peut alerter le ou les centres de secours. Ce n'est pas pour autant qu'il met fin à la communication avec le requérant : les conseils au requérant et la recherche d'informations complémentaires débutent. L'opérateur annonce : « les pompiers sont alertés » pour faire baisser la pression du requérant. La sienne aussi...

Près de 2000 départs-types résultent de la combinaison des natures sinistres et des secteurs, qui imposent une réponse adaptée. Le logiciel START, édité par la société Systel, facilite grandement le travail des opérateurs. Dans

notre article de 2019*, nous évoquions le projet national « NexSIS », logiciel qui serait, à terme, commun à tous les SDIS. L'année 2023 devait être celle de la bascule sur ce nouvel outil. Les retards de développement entraînent un report de plusieurs années pour notre département.

Cet outil START n'est pas le seul à améliorer l'efficacité du traitement des appels de secours et du suivi des interventions. D'autres outils techniques se sont développés. Ils ont pour objectif de faire gagner du temps à l'opérateur sur le traitement de l'appel, mais aussi d'affiner l'engagement des secours.

La localisation du requérant, information cruciale pour le choix du centre à engager, est assistée par une cartographie développée par le SIS (créée par le service information géographique (SIG) et enrichie par les centres de secours). Récemment, l'Advanced Mobile Localisation (AML) est venue accélérer la localisation en indiquant, dès le décroché, la position GPS du requérant. Cette technologie est initiée au chiffrement d'un numéro d'urgence. La puce GPS du smartphone est automatiquement activée sans aucune action du requérant. L'AML ne fonctionne pas encore sur tous les modèles de smartphones, mais elle se déploie progressivement.

Tous ces outils technologiques pouvant tomber en panne, les personnels du CTA-CODIS doivent également savoir travailler avec du matériel plus rustique : papier, stylos et tableaux blancs. Des Formations de Maintien et de Perfectionnement des Acquis (FMPA) sont dédiées au mode dégradé. L'une d'entre elles s'est déroulée en mars au CTA de repli, à Mulhouse.

*Retrouvez dans le magazine n°3 publié en août 2019 l'article « Plongée au cœur du système de gestion opérationnelle », qui explique le fonctionnement du logiciel START exploité par le CTA-CODIS.



L'Advanced Mobile Localisation (AML) améliore la localisation du requérant.

LES EFFECTIFS :

Une équipe de 5 opérateurs le jour et 4 la nuit, encadrée par un chef de salle, se relaie par périodes de 24 heures pour assurer le traitement des demandes de secours.

Au total, 55 personnels travaillent au CTA-CODIS :

- 1 chef de centre
- 1 adjointe au chef de centre
- 7 chefs de salle
- 7 adjoints aux chefs de salle
- 27 chefs opérateurs SPP
- 11 chefs opérateurs SPV

GESTION DE LA CRISE SUICIDAIRE



Session de formation à la gestion de la crise suicidaire pour les opérateurs du CTA-CODIS.

Dans le flot d'appels aboutissant au CTA-CODIS, certains nécessitent une attention particulière de la part de l'opérateur. C'est le cas lorsqu'une personne lance un ultime appel à l'aide, en chiffrant le 18.

**Quels mots choisir face à un requérant désespéré ?
Quelles formules à éviter ? Comment obtenir les informations nécessaires à l'engagement des secours ?
Comment gagner du temps en gardant en ligne le requérant jusqu'à l'arrivée des secours ? Comment s'assurer que le requérant ne s'en prendra pas à eux ?**

Dans le programme de formation de maintien et de perfectionnement des acquis (FMPA) de l'année 2022 au CTA-CODIS, figurait le thème de la gestion de la crise suicidaire. Ce sujet était demandé de longue date, certains opérateurs ayant déjà été confrontés à ce type d'appel, complexe à gérer. Un binôme composé de la psychologue Stéphanie TOME et du négociateur régional de la gendarmerie nationale, l'adjudant-chef Emmanuel PRAUD, est intervenu tout au long de l'année pour apporter aux personnels du CTA-CODIS les outils nécessaires pour faire face à ce type d'appel.

Après une phase nécessaire à la compréhension du processus de la crise suicidaire, les opérateurs ont

appris à gérer ce type de demande de secours, au travers de mises en situation et d'écoutes d'enregistrements d'appels.

La formation a abouti à la conception d'une fiche réflexe. Elle rappelle l'ensemble des comportements à adopter et des ressources utiles pour le traitement de ces appels délicats. Les informations collectées par l'opérateur sont communiquées au chef d'agrès engagé pour faciliter son intervention.

Etre opérateur au CTA-CODIS : un rôle quelques fois délicat, souvent satisfait du sentiment d'avoir contribué au bon déroulement d'une opération de secours.

Témoignages de deux opérateurs :

Sergent Julien WEISSGERBER : affecté au CTA-CODIS depuis novembre 2022

J'ai toujours considéré qu'une affectation au CTA-CODIS doit faire partie de la carrière d'un sapeur-pompier professionnel. Ne serait-ce que pour comprendre certaines procédures, qui nous lient avec nos partenaires (SAMU, gendarmerie, préfecture, etc.) et connaître les procédures d'engagement des secours.

Après 5 semaines de formation au CTA repli de Mulhouse et 4 doublures, j'ai pris mes fonctions de manière autonome début janvier dernier. Durant nos gardes de 12 h, le flux des appels est entrecoupé de courtes séances de formation et de sport.

Notre mission est parfois complexe : nous devons, en moins de 2 minutes, nous faire une image d'une situation, rassurer le requérant, lui donner des conseils et engager les moyens les plus judicieux. Plusieurs outils nous apportent une aide (cartographie, géolocalisation, outils de visio-assistance, etc.).

Jeune opérateur, j'apprécie l'écoute permanente de mes collègues expérimentés, toujours disponibles pour apporter un second regard sur une situation.

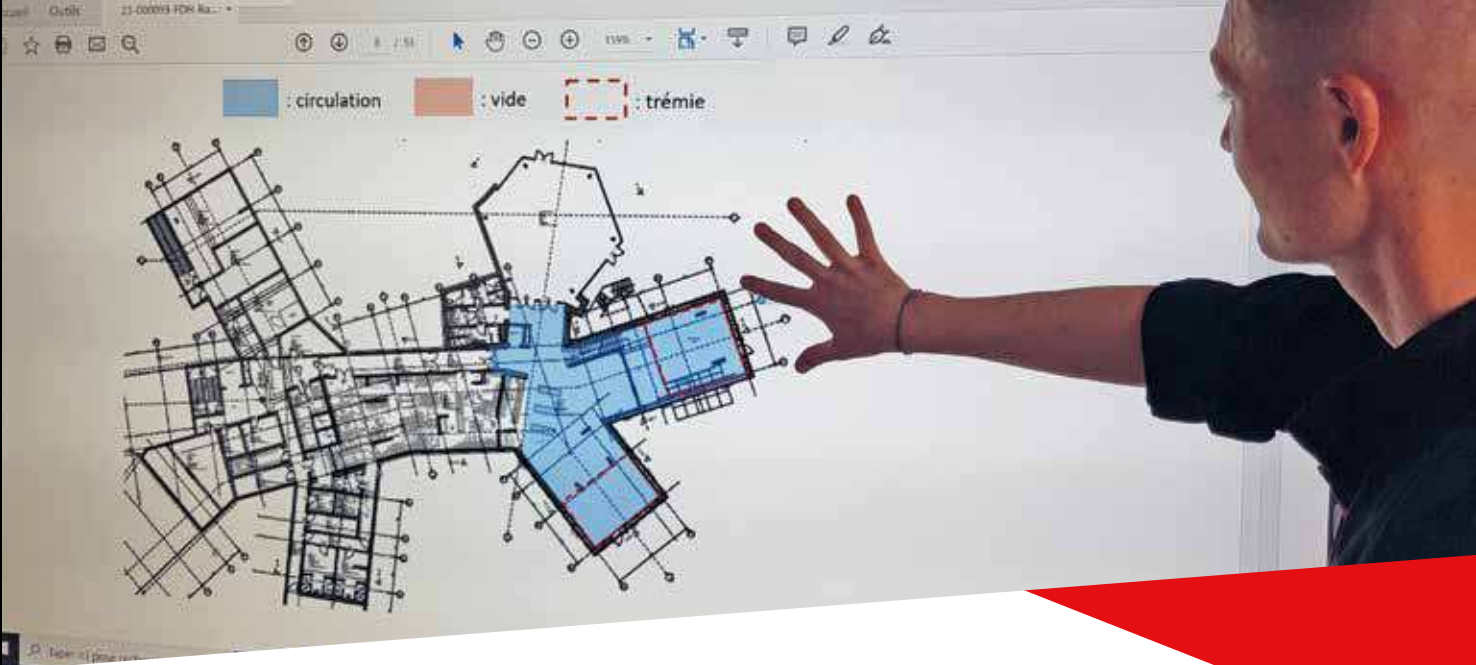
L'opérateur est le premier maillon de la chaîne de secours. Nous devons travailler « main dans la main » avec les collègues du terrain pour la réussite de nos missions. C'est pourquoi, mon planning intègre 2 gardes mensuelles au CSR d'Illzach. Ainsi, je ne perds pas le contact avec le terrain.

Adjudant-chef Fabrice WEBER : adjoint au chef de salle, affecté au CTA-CODIS depuis 2007

Quand l'humanité côtoie la sagesse...

Premier maillon de la chaîne des secours, l'opérateur est le premier exposé dans la détresse. C'est le premier point de contact pour les personnes en situation de désespoir. 7/7, les opérateurs et opératrices du centre doivent traiter les appels avec rapidité et efficacité, en recueillant toutes les informations nécessaires pour mener à bien les différentes missions.

Au CTA-CODIS règne un grand esprit de camaraderie. Mes collègues sont des modèles de coopération, de solidarité et de travail en équipe. Cet état d'esprit nous permet d'accomplir nos missions avec une émotion et un professionnalisme sans faille.



OBJECTIF ZÉRO PAPIER AU GROUPEMENT DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

Depuis plusieurs mois, le Groupement Prévention des Risques Incendie (GPRI) du SIS 68 se tourne vers une démarche globale de dématérialisation.

Le changement a débuté par l'acquisition d'un nouveau logiciel métier de gestion des ERP acquis auprès de la société Escort Informatique. Ce logiciel, qui permet de constituer une véritable base de données des établissements recevant du public (ERP), immeubles de grande hauteur (IGH) et des bâtiments industriels ou d'habitations, est un outil de travail au quotidien. Il est connecté à la plateforme nationale Plat'AU qui est utilisée par les services instructeurs pour la gestion et le traitement des autorisations d'urbanisme de manière dématérialisée.

Le SIS a également investi 60 000 € dans le matériel informatique utilisé par les agents du GPRI. En effet, chacun d'entre eux a été équipé de deux écrans de 27 pouces. Les services ERP Sud et Nord, situés respectivement à Mulhouse et Colmar, se sont vus attribuer d'un écran tactile de 75 pouces chacun, permettant aux préventionnistes de travailler sur des plans de grande taille.

Suite à l'acquisition de ces outils informatiques et pour pouvoir les utiliser efficacement, les agents ont été formés sur les modules PDF XChange Editor, via le CNFPT, pour réaliser des études de plans dématérialisés.

Ces moyens mis en place répondent notamment aux exigences de l'article L. 423-3 du Code de l'Urbanisme (loi ELAN) et conduisant les communes de plus de 3 500 habitants à instruire les autorisations d'urbanisme sous forme numérique. Pour l'instant, sa mise en œuvre n'est pas encore effective mais cela ne saurait tarder.

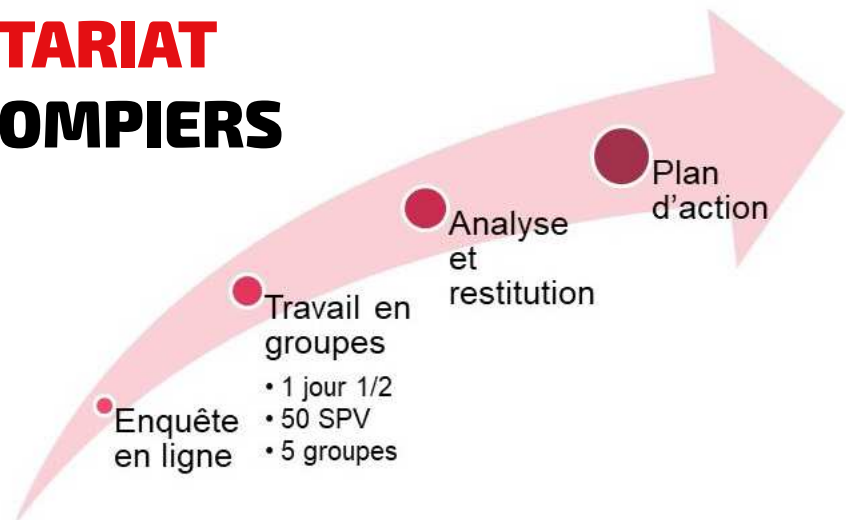
En attendant la publication des textes encadrant le traitement des dossiers ERP sous format dématérialisé, une phase test d'utilisation de la plateforme Plat'AU est en cours, depuis le 01/08/2022, avec le service instructeur de Colmar. Si les essais sont concluants, ils seront étendus à d'autres services instructeurs avant sa mise en production définitive pour le traitement numérique de tous les dossiers relevant de la réglementation des établissements recevant du public.

Les prochains grands projets du groupement concernent l'utilisation de tablettes tactiles lors des visites des commissions de sécurité et à la numérisation des archives du groupement.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet.



UN PLAN D'ACTION POUR LE VOLONTARIAT DES SAPEURS-POMPIERS DU HAUT-RHIN



Les premières assises du volontariat ont été organisées fin 2022 par le Service d'incendie et de secours du Haut-Rhin. Partant du constat d'une disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires ne répondant plus aux objectifs opérationnels et d'une érosion des effectifs des sapeurs-pompiers volontaires, ces assises ont été menées avec l'objectif d'**une écoute attentive des acteurs de terrain** et d'une recherche de progrès.

L'objectif affiché portait sur la construction d'une politique du volontariat pour les années à venir.

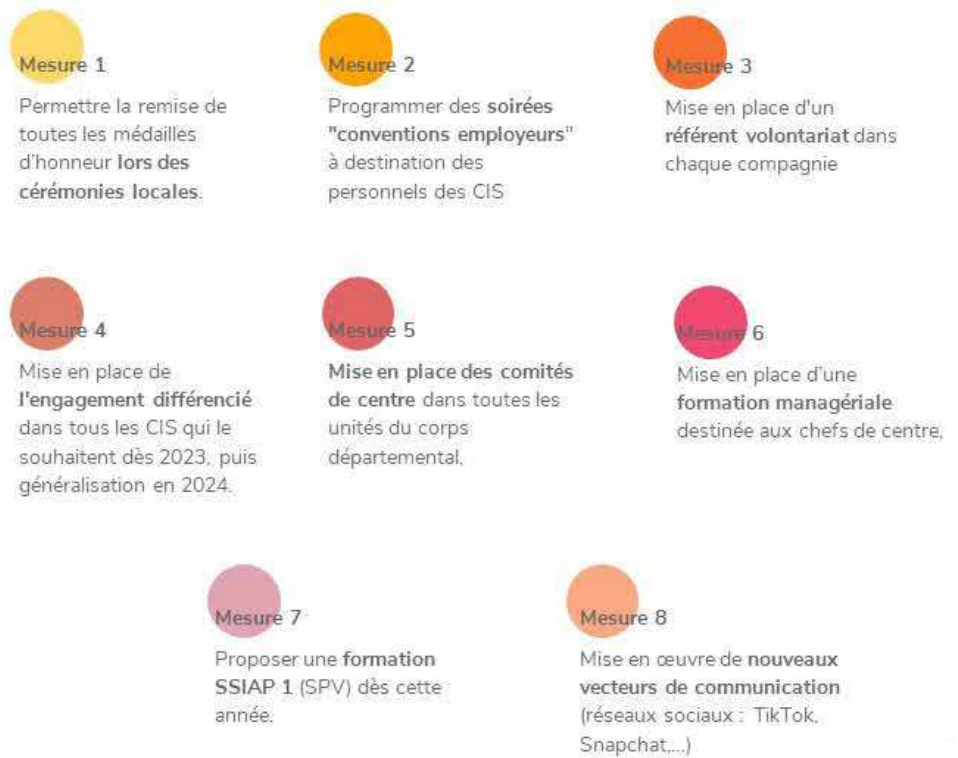
Après plusieurs mois de travail consacrés à analyser les travaux des groupes de travail et les données résultant de la grande consultation en ligne qui avait été menée, une restitution des assises a pu être présentée début 2023.

Tout d'abord, l'ensemble du comité de direction puis tous les membres du bureau du conseil d'administration du SIS 68, sous la présidence de Monsieur Frédéric Bierry, ont pris connaissance avec un intérêt marqué de l'analyse qu'avait pilotée le Groupement du développement du volontariat et de l'engagement citoyen (GDVEC).

Il a été montré clairement que si les sapeurs-pompiers volontaires du Haut-Rhin ont un seul « statut », les formes d'engagement divergent. Bien que la motivation, la fierté, le sentiment de servir et le sens de la mission soient toujours présents, il y a aussi une certaine lassitude due à la sur-sollicitation, à un déficit de communication, à un manque de reconnaissance et au poids des procédures.



Des mesures à mettre en place dès 2023

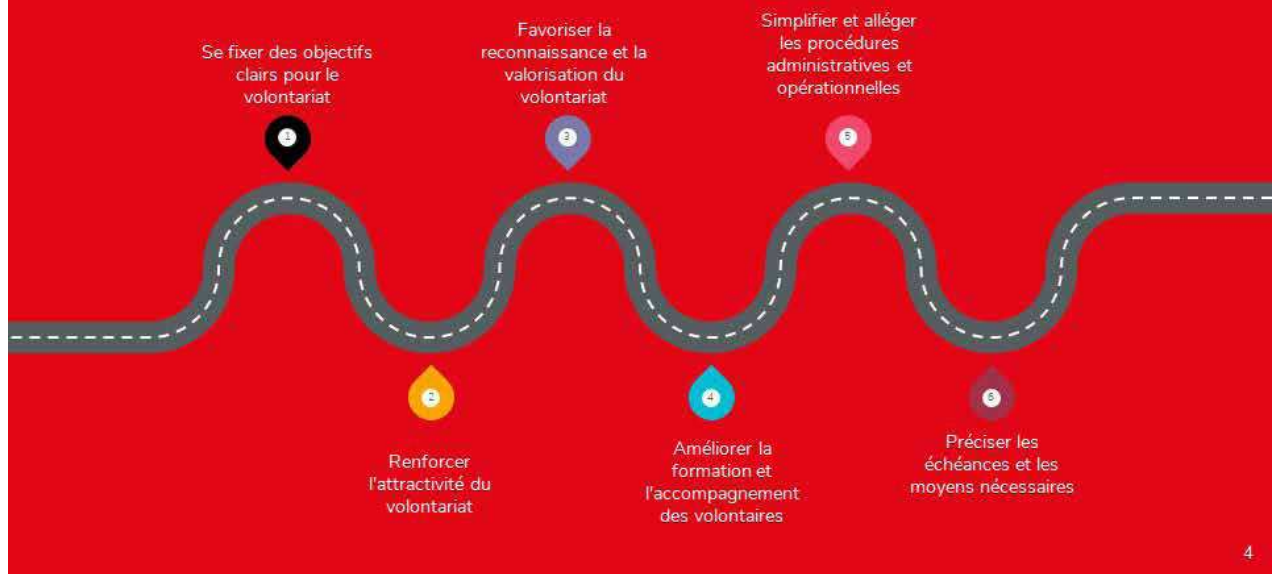


Etablir la feuille de route volontariat 2023-2026

Tout en convenant que ces travaux devaient être encore davantage approfondis, un plan d'action a été validé. Les décideurs ont convenu de mettre en œuvre dès 2023 un certain nombre d'actions concrètes.

Des groupes de travail thématiques seront également mis à contribution pour aller plus loin sur un certain nombre de sujets structurants pour le volontariat.

Vers un plan stratégique volontariat 2024-2030



En conclusion, le plan d'actions validé doit permettre de bâtir une réelle politique du volontariat dans le Haut-Rhin pour les années à venir.

LES EMPLOYEURS DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES, DES PARTENAIRES ESSENTIELS



Les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) sont des collaborateurs précieux pour les employeurs. Ils sont formés aux gestes d'urgence et détenteurs de modules de formation aux premiers secours, ce qui leur permet d'intervenir immédiatement en cas d'accident et de mettre en œuvre des techniques et des pratiques permettant une meilleure prise en charge des victimes et facilitant l'accueil des secours. Ils sont également formés aux risques d'un incendie, aux moyens de le prévenir et peuvent prendre les premières mesures pour limiter les effets d'un éventuel sinistre en attendant les secours. Ils peuvent prodiguer des conseils en matière de prévention et contribuer à certaines formations internes et exercices. Enfin, ils peuvent être d'une grande utilité dans l'évacuation d'un bâtiment.

Le Service d'incendie et de secours du Haut-Rhin développe une relation privilégiée avec les acteurs privés et

publics pour faciliter la disponibilité opérationnelle et la disponibilité pour la formation de leurs salariés par ailleurs sapeurs-pompiers volontaires. Ainsi, un certain nombre d'employeurs acceptent de libérer leurs salariés SPV durant leur temps de travail pour partir en intervention ou pour se former. Des conventions de mise à disposition conclues entre les employeurs et le SIS permettent de cadrer les modalités de ce partenariat.

Les employeurs concernés démontrent ainsi concrètement les valeurs de responsabilités sociétales qui sont les leurs. Dans le but de témoigner sa reconnaissance envers ces employeurs exemplaires, le Service d'incendie et de secours décerne depuis 2012 un **label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin »**, venant sceller les conventions de disponibilités. Il s'agit de valoriser nos employeurs,

publics et privés, qui adhèrent à la démarche d'engagement citoyen SPV. Des cérémonies de remises sont organisées chaque année. Cette démarche volontariste et novatrice du SIS 68 a d'ailleurs été confortée par les textes : un décret du 4 août 2022 officialiser désormais, au niveau national, l'attribution du label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers ».

L'employeur titulaire d'un label employeur partenaire peut utiliser le logo concerné notamment dans ses supports de communication et sur ses réseaux sociaux pendant la durée de validité du label. Il peut ainsi faire état de son soutien aux sapeurs-pompiers volontaires dans sa déclaration de performance extra-financière pour une prise en compte au titre de la responsabilité sociale des entreprises. Le label peut constituer une référence susceptible d'être valorisée dans le cadre des marchés publics.



443 labels employeurs récompensés depuis 2012.

816 sapeurs-pompiers volontaires concernés.

En 2022, les conventions de disponibilité ont permis, pendant le temps de travail :

2 209 heures d'intervention

281 heures de garde

2 317 heures de formation



GUILLAUME FERRAND ET FLORIAN ZWINGELSTEIN, VOLONTAIRES DU SERVICE CIVIQUE

Guillaume FERRAND, âgé de 23 ans et Florian ZWINGELSTEIN, âgé de 21 ans, 2 jeunes volontaires du Service civique, tous deux également SPV, ont assuré leur mission au sein du Groupement de développement du volontariat et de l'engagement citoyen de façon exemplaire d'octobre 2022 à fin mai 2023.

Nous tenons par le biais de cette interview à les féliciter tout particulièrement pour ce travail remarquable accompli, sur les 3 volets qu'ont été leurs gardes actives dans leurs centres d'incendie et de secours respectifs, leurs interventions dans les collèges pour initier les jeunes aux gestes et comportements qui sauvent (GCQS) et plus récemment pour leurs qualités d'animateurs au stand des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin à l'occasion de la Foire de Mulhouse.

Guillaume FERRAND



Guillaume, qu'est ce qui vous a décidé à faire votre service civique chez les pompiers ?

J'ai choisi de faire mon service civique dans le cadre d'une année de césure durant mes études afin de me laisser le temps de réfléchir pour la suite de mon parcours professionnel. J'ai fait cet engagement principalement chez les pompiers pour la mission proposée que je trouve gratifiante et plus que nécessaire, mais également pour poursuivre ma passion et mon engagement de sapeur-pompier volontaire en y passant beaucoup plus de temps.

Quels sont vos centres d'intérêts ?

Ma première passion est bien sûr mon activité de sapeur-pompier. J'adore également le sport et plus particulièrement les activités de montagne : randonnée, escalade, ski, VTT, parapente, etc. Enfin je suis passionné par la musique et je joue du trombone depuis l'âge de 7 ans. J'ai déjà pu m'investir dans différents orchestres et fanfares.

**Quelles sont vos qualifications ?
Quel est votre parcours universitaire ?**

Après mon Bac S, j'ai effectué 2 années en CPGE scientifique

(anciennement math sup, math spé) puis après avoir passé les concours d'entrée en école d'ingénieurs, j'ai été accepté à l'ENSE3 (École Nationale Supérieure de l'Energie, l'Eau et l'Environnement) à Grenoble. J'ai pour l'instant effectué 2 années d'études, dont un semestre en Norvège, où je me suis spécialisé dans le domaine de l'automatique. Il me reste une dernière année à faire avant d'être diplômé.

Comment avez-vous vécu ces 8 mois au sein du SIS68 ?

Ces 8 mois m'ont permis de vivre ma passion à 100% et également de faire de superbes rencontres. Dans les collèges, les élèves étaient globalement intéressés par la sensibilisation aux GCQS ce qui rajoutait au plaisir de leur apprendre des gestes qu'il me semble essentiel de connaître et de leur partager ma passion. Nous avons également eu la chance durant ce service civique d'avoir un tuteur à l'écoute et disponible à la moindre de nos questions.

Quel regard portez-vous sur l'action d'initiation aux GCQS dans les collèges.

Je pense que l'action d'initiation aux GCQS est pour l'instant indispensable. Dans le programme de l'éducation nationale, tous les collégiens

de 3 e sont censés passer le PSC1 (certificat prévention et secours civiques de niveau 1), mais dans les faits ce n'est que très peu le cas. Cette action de sensibilisation permet donc au moins à tous les collégiens du Haut-Rhin d'avoir une petite base sur les gestes à faire et les comportements à avoir dans les situations les plus graves. Il faut la faire perdurer et l'élargir pour former toujours plus la population française aux gestes qui sauvent.

Comment se sont déroulées vos gardes actives sur l'ensemble du département ?

J'ai été affecté au CSP Colmar pendant mon service civique. Il a fallu un temps d'adaptation au début car je suis passé d'un petit centre en campagne à un Centre de Secours Principal (CSP). J'ai pu découvrir des engins supplémentaires, du nouveau matériel, une organisation différente et de ce fait, une activité opérationnelle qui en découle beaucoup plus soutenue.

Quelles expériences en retirez-vous ?

Ce service civique était une superbe opportunité où j'ai pu d'un côté réaliser une mission que je trouve gratifiante et utile, gagner en aisance à l'oral et améliorer ma pédagogie, et de l'autre, gagner



en expérience et en compétences en tant que sapeur-pompier, et découvrir plus en détails le métier de sapeur-pompier professionnel. Il m'a également donné l'occasion d'être recruter en tant que pompier saisonnier cet été dans le sud de la France.

Où vous voyez vous dans 3 à 4 ans ?

Après mes études, je souhaite m'engager dans la Marine Nationale en tant qu'Officier Sous Contrat dans la filière Énergie-Propulsion.

Le service civique est un dispositif national créé par la loi du 10 mars 2010.

Il a pour objet d'encourager l'engagement citoyen, de renforcer la cohésion nationale et de favoriser la mixité sociale.

Il offre la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général.

Le décret n° 2017-1028 du 10 mai 2017 a permis d'étendre le service civique à l'activité de sapeur-pompier.

Le SIS 68 a souhaité s'inscrire dans cette démarche, qui permet à l'établissement de valoriser son engagement sociétal.



Florian ZWINGELSTEIN



Florian : qu'est ce qui vous a décidé à faire votre service civique chez les pompiers ?

La possibilité de ce service civique m'a été offerte au terme de mes études et les missions proposées dans ce contrat me convenaient parfaitement. J'avais toujours souhaité faire de la sensibilisation dans les classes de collège et prendre des gardes en CSP.

Quels sont vos centres d'intérêts ?

J'adore les activités sportives telles que la course, la marche, le handball. Je me passionne également pour l'histoire du 20e siècle et la stratégie militaire. Et bien naturellement, passionné par ma fonction de sapeur-pompier.

Quelles sont vos qualifications ? Quel est votre parcours universitaire ?

Après mon Bac, j'ai entamé un BTS Technico-Commercial puis je me suis orienté dans une licence en ressources humaines.

Pourquoi avez-vous choisi d'étudier cette branche plus qu'une autre ?

J'ai opté pour mon BTS technico-commercial parce que j'apprécie le contact avec les autres et les conseils clients. Ensuite, je me suis tourné vers les ressources humaines

parce que je mène certaines missions de RH en tant qu'animateur du JSP et je voulais l'approfondir.

Mes études dans le commerce m'ont permis d'améliorer ma diction et mon argumentation, tandis que mon année dans les RH m'a permis de découvrir un autre métier aussi exigeant qu'intéressant.

Comment avez-vous vécu ces 8 mois au sein du SIS68 ?

Ces 8 mois de service civique ont été très formatifs, j'ai réussi à sortir de ma zone de confort et c'est ce que je cherchais. Ce service m'a permis de rencontrer des gens exceptionnels et de vivre ma passion durant huit mois.

Quel regard portez-vous sur l'action d'initiation aux GCQS dans les collèges ?

L'action de sensibilisation de la population dans les collèges est plus que nécessaire, elle représente pour nous un vivier de JSP/SPV/SPP ou tout simplement d'adolescents formés aux gestes qui sauvent. En plus, la sensibilisation donne de l'importance à nos jeunes et ils comprennent très bien leurs rôles dans la chaîne des secours. Tous les collégiens que j'ai pu rencontrer ont été très attentifs et intéressés par le programme.

L'action GCQS permet de rendre le savoir accessible à un grand nombre de jeunes, en espérant que cette action perdure.



Comment se sont déroulées vos gardes actives sur l'ensemble du département ?

Dans le cadre de mon contrat, j'ai réalisé des gardes actives au CSP Saint-Louis, j'ai découvert les gardes postées, la vie de caserne... J'ai grandement apprécié cette expérience, j'ai fait de très belles rencontres, j'ai pu vivre « à 2000 % » de ma passion et les gardes durant le service civique y ont énormément contribué.

Quelles expériences en retirez-vous ?

Je tire énormément de positif de cette expérience, j'ai pu transmettre ma passion et une partie de ma vie à beaucoup de jeunes.

Après mon contrat, je continuerai de faire des GCQS et des gardes actives car j'ai adoré ces expériences pendant 8 mois et je ne souhaite pas les perdre.

Où vous voyez vous dans 3 à 4 ans ?

Je souhaite passer le concours externe de lieutenant. Mon avenir se décidera après l'obtention ou non de ce dernier.



Session de formation au collège Anne Frank d'Illzach.



HOMMAGE AU LIEUTENANT-COLONEL HONORAIRE ALPHONSE HARTMANN

Un engagement de plus de 50 ans pour la cause des sapeurs-pompiers. Le Lieutenant-colonel honoraire Alphonse HARTMANN nous a quittés le 10 mars 2023. La grande famille des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin rend hommage à un homme qui a consacré sa vie à la cause des sapeurs-pompiers, en témoignent les lignes qui suivent et qui retracent sa vie.

Né le 20 mai 1941 à Carspach, Alphonse HARTMANN avait déjà très tôt au fond de lui-même « l'âme, le tempérament sapeur-pompier », selon sa propre expression. Il est entré dès 1963, à 22 ans, au corps des sapeurs-pompiers de Hirtzbach. C'était la naissance d'une carrière, mais aussi d'un engagement de plus de cinquante années pour la cause des sapeurs-pompiers.

En 1969, Alphonse HARTMANN est devenu président de l'amicale de Hirtzbach, dont il était également chef de corps. Promu lieutenant en 1979, il a été porté à la présidence de l'amicale de l'arrondissement d'Altkirch en 1982.

Toujours en 1982, le lieutenant HARTMANN a été nommé inspecteur départemental adjoint des services d'incendie et de secours. Promu capitaine en 1983, puis commandant en 1989, il sera chef du corps du District d'Altkirch de juillet 1989 à janvier 2001. Il a entre-temps été élu à la présidence de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin, en février 1995, responsabilité qu'il a assurée jusqu'en 2015.

Parallèlement, le commandant HARTMANN a poursuivi son parcours au sein du SDIS 68 en tant qu'adjoint



au chef de groupement du Groupement sud de juillet 2000 à janvier 2001. Promu lieutenant-colonel au 1^{er} janvier 2001, il est devenu le premier chef du Groupement du volontariat à la même date. Fonction qu'il exercera jusqu'à sa cessation de fonctions au 21 mai 2003.

Les mandats électifs du lieutenant-colonel HARTMANN dans le milieu sapeur-pompier ont également couvert un rayonnement régional et national : il a assuré durant quatre années la présidence du Groupement interrégional Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine (GIRACAL), soit dix départements, et en est resté vice-président jusqu'en

2015. Alphonse Hartmann a également siégé au conseil d'administration de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF).

Il a aussi piloté à maintes reprises les délégations françaises adultes et JSP lors des concours sportifs du Comité technique international du feu (CTIF).

En 2013, il préside le comité d'organisation des 15^e Olympiades des sapeurs-pompiers à Mulhouse. Lors de cet événement couronné de succès, 7 000 sapeurs-pompiers venus du monde entier ont convergé dans le Haut-Rhin.

En 2014, le Musée du sapeur-pompier d'Alsace de Vieux-Ferrette a accueilli ses premiers visiteurs, après plusieurs décennies de préparation et de travail par une petite équipe emmenée par Alphonse HARTMANN. Ce musée, l'un des plus grands de France, il y a mis tout son cœur et beaucoup d'énergie.

Cet exceptionnel parcours au service du monde sapeur-pompier a été mené de front avec un parcours professionnel tout aussi exceptionnel : entré en 1966 chez Superba comme dessinateur industriel, il y a effectué toute sa carrière, jusqu'en 2003, gravissant tous les échelons, devenant directeur de division et membre du directoire du groupe.

Il a par ailleurs exercé trois mandats de Conseiller général du canton d'Altkirch, entre 2002 et 2015, devenant à ce titre vice-président du conseil d'administration des services d'incendie et de secours du Haut-Rhin.

Alphonse HARTMANN était titulaire de nombreuses distinctions. En particulier : officier de l'ordre national du Mérite ; chevalier de la Légion d'honneur ; médaille AFN ; médailles d'honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels ; médaille d'or de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers.

FEUX DE FORÊT ET D'ESPACES NATURELS

Les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin vous informent



Ne jouez pas avec le feu !

Ayez les bons réflexes pour éviter les départs de feux



**Pas de combustible
contre la maison**



**Ni feu ni barbecue aux
abords des forêts**



Pas de cigarette



**Pas de travaux sources
d'étincelles**



**En cas de départ de
feu appelez le 18**



**Respectez les interdictions
d'accès en période de risque**



**Campez uniquement dans les
lieux autorisés et sécurisés**



**Débroussailliez
vos parcelles et chemins**